RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1988 B 00188
Numéro SIREN : 344 334 107
Nom ou dénomination : BATEXT

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2022 sous le numéro de dépôt 5497

BATEXT

220 1881

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE MELUN
07 JUIN 2022
ARRIVE LE

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE MELUN
25 MAI 2022
ARRIVE LE

A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Melun
2 Avenue du Général Leclerc
77000 MELUN

REQUETE AUX FINS DE PROROGATION DU DELAI DE TENUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
(Article L.227 du Code de Commerce)

Monsieur le Président,

Pour la première fois, la société BATEXT doit produire des comptes consolidés avec ceux de ses filiales pour l'exercice 2021, à la suite du franchissement des seuils fixés par la loi.

Nous avons pris du retard dans la production desdits comptes consolidés.

Mon prédécesseur à la Direction Administratif et Financière avait personnellement pris en charge la consolidation des comptes. Il n'a pas été confirmé à son poste à la fin de sa période d'essai, début janvier 2022.

A mon arrivée, fin février, nous avons alors décidé de confier la production des comptes consolidés à un cabinet d'expertise-comptable pour rattraper notre retard.

Nous n'envisageons cependant pas d'obtenir de comptes validés avant fin juillet.

En conséquence, l'approbation desdits comptes par l'assemblée générale ne pourra donc intervenir dans les délais légaux.

C'est pourquoi, je vous sollicite, Monsieur le Président, aux fins de proroger exceptionnellement de trois (3) mois, soit jusqu'au 30 septembre 2022, le délai de tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société BATEXT appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Fait à Gretz-Armainvilliers, le 20 mai 2022

Patrick TEILLET
Président

Nicolas Mairey
Directeur Administratif et Financier

Z.I. 2 avenue Ampère
77220 GRETZ ARMAINVILLIERS – France
Tél. : +33 (0)1.64.25.44.00
Fax : +33 (0)1.64.25.34.45
www.rot-incendie.com

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MELUN

AFF : SAS BATEXT
REF-RCS : 344334107
REF-OP : 2022O01881

ORDONNANCE

Nous, Loïc GAUTHIER,

Président du Tribunal de Commerce de MELUN,

Vu les dispositions des articles L 223-26 alinéa 1er, L 241-5 et L 225-100 du Code de Commerce,

Vu la requête ci-annexée en date du 20 mai 2022,

de SAS BATEXT
Rue Ampère
Z I De Gretz
77220 Gretz-Armainvilliers

immatriculée au RCS de MELUN sous le numéro 344334107 (1988 B 188)

Prorogeons jusqu'au 30 septembre 2022 le délai prévu pour la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle devant statuer sur l'approbation par le ou les associés, des comptes de l'exercice écoulé, en application de l'article L 223-26 alinéa 1er du Code de Commerce.

Disons que les dépens, liquidés à la somme de TRENTE SIX EUROS ET SOIXANTE QUATRE CENTIMES T.T.C. (36,64 €uros) seront supportés par la requérante.

Fait à Melun,
Le 9 juin 2022

L'un des Greffiers associés,

Philippe MODAT

Le Président
Pour le Président empêché
(art. L722-12 al.2 c.com)
Jean GAILLARD

Loïc GAUTHIER